

Atelier d'échange : «Pour la qualité de l'espace public»
Schéma directeur d'aménagement des espaces publics à Lavardac (Lot-et-Garonne)

Mardi 27 juin 2017, Pontonx-sur-l'Adour



Introduction

*5 axes pour une politique d'espace public, comme levier
de changement dans les petites communes*



St Félix du Lauragais (31), Place de la Halle

Introduction

5 axes pour une politique d'espace public, comme levier de changement dans les petites communes



Grisolles (82) - Place du Monument aux Morts

1. Inventer les figures adaptées aux nouveaux usages
2. Concerner avec intelligence
3. Construire une stratégie ensemble (surtout quand les finances sont limitées)
4. S'appuyer sur une vraie maîtrise d'œuvre : l'importance de la relation architecte - élu
5. Aménager simplement mais avec soin

1. Inventer les figures adaptées aux nouveaux usages

2. Concerner avec intelligence

3. Construire une stratégie ensemble (surtout quand les finances sont limitées)

4. S'appuyer sur une vraie maîtrise d'œuvre : l'importance de la relation architecte - élu

5. Aménager simplement mais avec soin





St Jean de Védas (34) - Côté parc



Grisolles (82) - Rue du Pezoulat









Lalbenque (40), Lotissement



Magesq (40), Lotissement

1. Inventer les figures adaptées aux nouveaux usages

2. Concerter avec intelligence

3. Construire une stratégie ensemble (surtout quand les finances sont limitées)

4. S'appuyer sur une vraie maîtrise d'œuvre : l'importance de la relation architecte - élu

5. Aménager simplement mais avec soin



Bouloc (31), Bimby



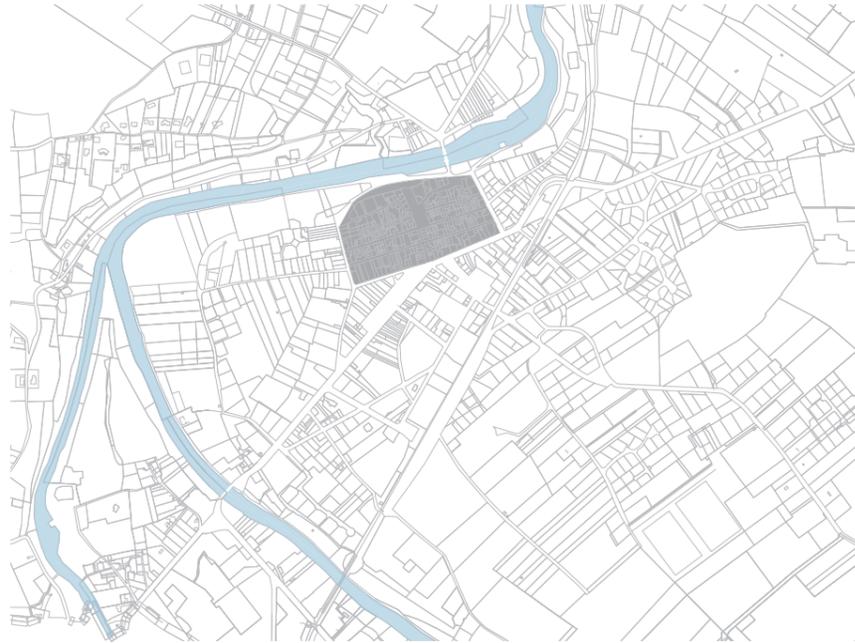
Toulouse (31), Place du Marché aux Cochons



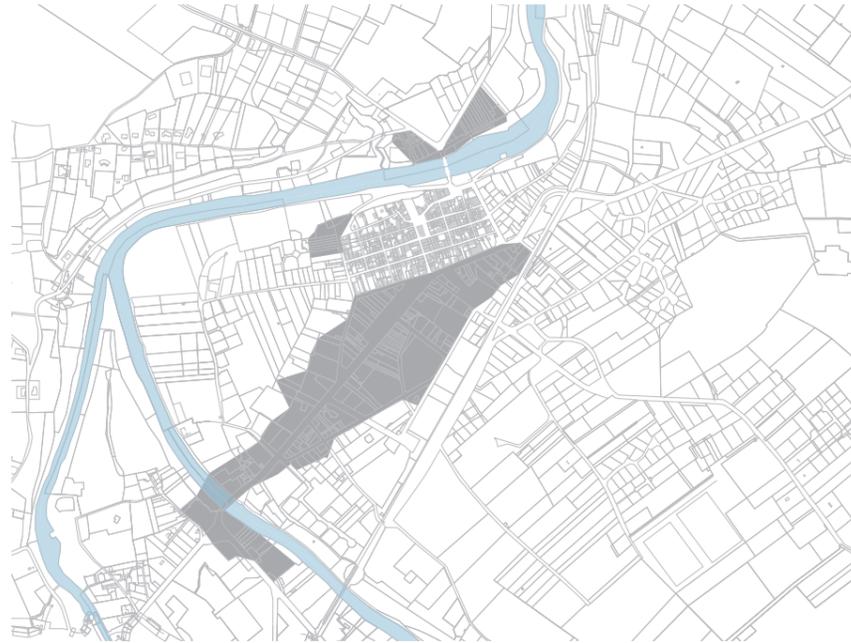
Bayonne (64), Place du Polo Beyris

1. Inventer les figures adaptées aux nouveaux usages
2. Concorder avec intelligence
- 3. Construire une stratégie ensemble (surtout quand les finances sont limitées)**
4. S'appuyer sur une vraie maîtrise d'œuvre : l'importance de la relation architecte - élu
5. Aménager simplement mais avec soin





La bastide
 une identité urbaine avec un enjeu de valorisation des jardins et des espaces de respiration



La grande rue
 une la colonne vertébrale de la commune à conforter et à séquencer



La ville jardin
 une identité végétale à valoriser



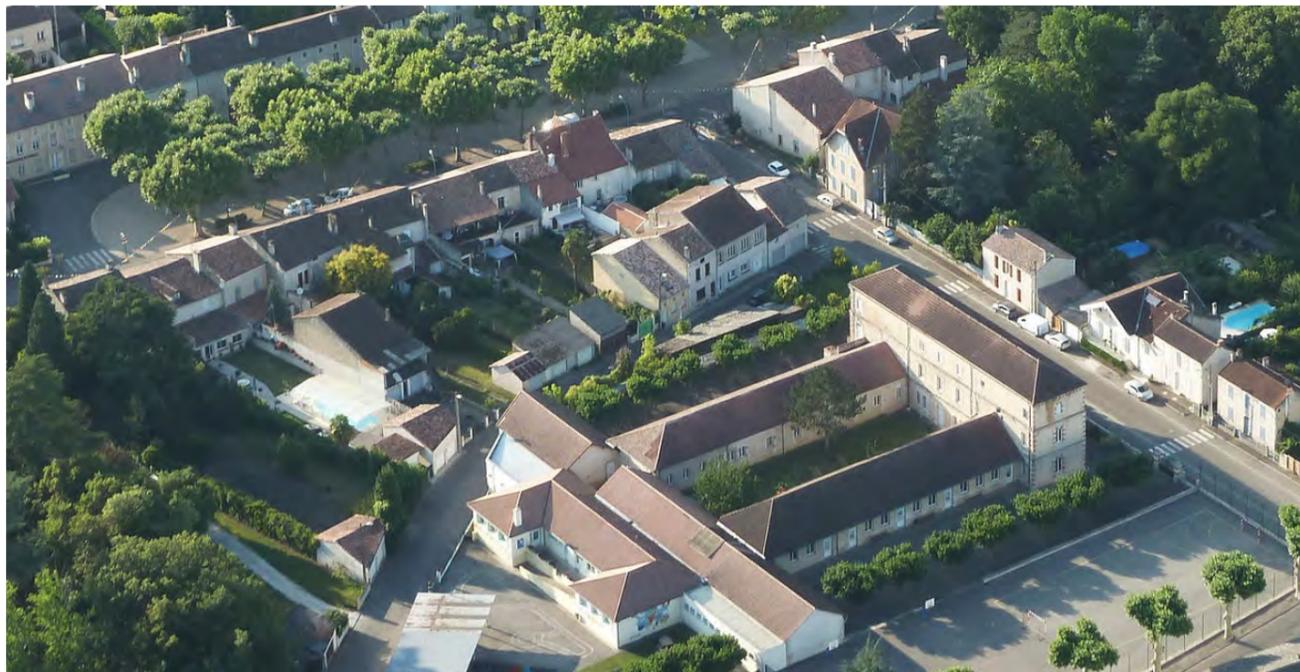
1 Le centre historique



2 Le nouveau centre de gravité de Lavardac



3 Le secteur centre



4 Le pôle collège / parc des sports







La place de la Mairie carrefour centrale Un pôle du vivant meublé et végétalisé à spécifier et à végétaliser



Le scénario proposé constitue le cadre de référence pour les interventions à venir. Les interventions à venir sont les suivantes :

- 1 L'amélioration du cheminement piéton le long de l'avenue de la Victoire depuis la place de la Mairie jusqu'à la rue des Bains, par le biais de la création de trottoirs et de zones de stationnement.
- 2 La devanture de la stationnement de véhicules sous un espace unique de stationnement et de stationnement de véhicules de l'autre côté de la rue, en réduisant la circulation routière.
- 3 La piétonisation de la première partie de la rue des Bains (jusqu'à l'écoulement de la rue de la Mairie) et la valorisation de son espace en végétal pour permettre de créer de la végétation basse paysagère de hauteur moyenne en estompant le caractère minérale.
- 3 Proposition de valorisation des façades aveugles.
- 4 Le stationnement des véhicules devant les écoles et le terrain d'activités de la rue de la Mairie. Développement de la bâtisse existante de la rue de la Mairie pour créer des espaces de stationnement pour les véhicules, qui permettraient d'aménager des espaces de stationnement de véhicules et faire le lien avec les façades pour uniformiser l'image. Cette portion de l'Avenue de la Victoire, entre les deux croisements, sera piétonisée avec création d'un sas d'entrée côté Sud et aménagement d'un espace de stationnement.
- 5 L'aménagement d'un parcours entre les vélos et le parc de la Mairie pour des sports à travers les terrains vagues de la voie ferrée. Hypothèse d'accueillir, dans un deuxième temps, une halle marchande en tête de l'esplanade.
- 6 Le déplacement et la plantation de la façade primaire de la rue Jean Laurent sur la place de la Mairie. Création d'une entrée unique de la rue de la Mairie.
- 6 La végétalisation (plantation d'arbres et végétation basse) de l'espace public est faite pour créer des espaces de stationnement et de stationnement de véhicules pour améliorer les conditions de jeu pour enfants de ce lieu pendant le déroulement des marchés alimentaires.
- 7 Le percement de la haie en bordure du parc de la Mairie pour créer un lien direct et sécurisé avec les écoles et qui favoriserait une majeure utilisation de ce parc équipé pour les enfants.

La plantation stratégique de quelques arbres le long de la rue Monnier pour en favoriser la sécurisation.

Le pôle écoles / Mairie

Un pôle de vie à mesure d'enfant

à sécuriser et à végétaliser



Le scénario proposé pour ce pôle de vie dédié surtout aux enfants prévoit des interventions simples et peu coûteuses qui changeraient en peu de temps l'image de ce secteur :

- 1 L'amélioration du cheminement piéton le long de l'avenue de la Victoire, depuis la rue de la Victoire jusqu'à la rue des Bains, pour sécuriser les déplacements vers les écoles
- 2 La devanture de la superette deviendrait ainsi un espace uniquement piéton et le stationnement minute se ferait de l'autre côté de la rue, entre les arbres
- 3 La piétonisation de la première partie de la rue des Bains (jusqu'au carrefour avec le parc de la Mairie) et la valorisation de son environnement déjà très arboré par la mise en place de végétation basse tout le long de la rue pour en estomper le caractère minérale
- 4 Le stationnement minute pour l'entrée-sortie des écoles sur le terrain à côté de la superette. La suppression de la barrière existante permettrait l'arrêt minute en bord de rue, sans pousser les voitures au milieu du terrain, qui pourrait être aménagé avec des plantations et des jeux pour enfants et faire le lien avec le parc des sports. Cette portion de l'Avenue de la Victoire, entre les deux croisements, passerait en sens unique.
- 5 L'aménagement d'un parcours entre les écoles et le pôle collège/parc des sports à travers les terrains vagues de la voie ferrée
- 6 Le déplacement de l'entrée de l'école primaire de la rue Jean Laurent sur la rue des Bains / avenue Monnier pour créer une entrée unique des écoles maternelle et primaire. La végétalisation (plantation d'arbres et végétation basse) de l'espace minéral actuellement en friche devant les écoles, où on imagine également un éventuel emplacement de jeux pour enfants
- 7 Le percement de la haie en bordure du parc de la Mairie pour créer un lien direct et sécurisé avec les écoles et qui favoriserait une majeure utilisation de ce parc équipé pour les enfants
- 8 La plantation stratégique de quelques arbres le long de la rue Monnier pour en favoriser la sécurisation





Le pôle collège / parc des sports / Maison des Jeunes Un environnement à reconquérir

de grand «délaisseé» à «parc d'équipements»



Pour ce pôle qui réunit beaucoup de monde et d'activités, aujourd'hui le grand « délaissé » en termes d'environnement, on propose de le repenser comme un « parc d'équipements » agréable à fréquenter pour toutes les générations. Le scénario proposé pour ce secteur prévoit donc :

- 1 La mise en place d'un projet paysager : plantation d'arbres pour des espaces plus agréables à vivre et un travail paysager sur les limites, notamment du collège (discussions avec le SIVOM et la Communauté des Communes à prévoir)
- 2 L'individuation d'une liaison piétonne possible avec les écoles par un chemin existant actuellement privé
- 3 Le déplacement d'au moins un des deux terrains de tennis pour « aérer » l'entrée piétonne qui se ferait par ce chemin et pour l'implantation d'un espace buvette et jeux pour enfants
- 4 L'aménagement du terrain derrière les locaux de la Communauté des Communes, avec la relocalisation des terrains de tennis ou autre, la mise en place d'un parcours santé sous les arbres, l'éventuelle création d'un jardin partagé
- 5 La végétalisation du parking devant la Communauté des Communes, avec création d'un parvis devant l'entrée
- 6 L'intégration du projet de terrain de foot et piste d'athlétisme prévu par le SIVOM
- 7 Le re-looking de la façade du gymnase, actuellement complètement fermé vers l'extérieur

Le pôle collège / parc des sports / Maison des Jeunes
Un aménagement paysager fort à mettre en place
pour un espace agréable à fréquenter pour toutes les générations



Le pôle collège / parc des sports / Maison des Jeunes
**Végétaliser le parking de la MJ et les abords
du collège**

pour un espace agréable à fréquenter pour toutes les générations



L'Avenue Général de Gaulle (D930)
Un axe à séquencer et apaiser

pour ralentir la circulation et sécuriser les déplacements doux





Le terrain de la Grévière

Profiter du bord de la Baïse et de sa végétation

des aménagements au fil de l'eau



L'aménagement du terrain de la Grévière rentre parmi les priorités de la Mairie et prévoit plusieurs interventions :

- 1 Réaliser une aire de camping car
- 2 Réaliser un soutènement de la butte
- 3 Réaliser un parcours piéton et trois pontons en bois entre la végétation en porte-à-faux sur l'eau, aménagés avec tables et postes de barbecue
- 4 Nettoyer, niveler et ombrager des zones au cœur du terrain pour en faire des aires de jeux pour enfants



Programme d'actions

Estimation des investissements communaux

premiers ordres de grandeurs



Secteur 1	Pôle écoles	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Abords écoles	1 272,00	80,00	101 780,00
	Acquisition terrain Superette			60 000,00
	Aménagement du terrain (stabilisé + végétation)	1 980,00	80,00	156 800,00
	TOTAL			308 560,00
	+ 10%			318 736,00

Secteur 2	Terrain de la Grèvière	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Aménagement du terrain	5 200,00		60 000,00
	3 talénquères			60 000,00
	TOTAL			120 000,00
	+ 10%			126 000,00

Secteur 3	Entrées de ville	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Aménagement voirie	299,00	100,00	29 900,00
	TOTAL			29 900,00
	+ 10%			32 890,00

Secteur 4	Aménagement Av. Général de Gaulle	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Plateaux	1 259,00	140,00	176 280,00
	Trottoirs à traiter	1 378,00	80,00	110 080,00
	Bandes colorées	1 559,00	5,00	1 564,00
	TOTAL			287 904,00
	+ 10%			316 694,40

Secteur 5	Place du Foirail et salle polyvalente	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Aménagement de la place	3 200,00	120,00	384 000,00
	Toitures place Foirail	210,00	400,00	84 000,00
	SAS salle polyvalente	121,00	1 600,00	193 600,00
	Réhabilitation salle polyvalente	1,00	163 000,00	163 000,00
	TOTAL			740 600,00
	+ 10%			814 660,00

Secteur 6	Parc des sports	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Parc des sports / abords collège	14 684,00	30,00	440 520,00
	Rehab de la salle des sports	1,00	200 000,00	200 000,00
	2 terrains de tennis			60 000,00
	TOTAL			700 520,00
	+ 10%			770 572,00

Secteur 7	Carrefour centrale	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Aménagement de la place	4 180,00	120,00	499 200,00
	Minéralisation d'une portion de l'esplanade	616,00	120,00	73 920,00
	TOTAL			925 120,00
	+ 10%			1 017 632,00
	Construction d'une halle	220,00	1 600,00	352 000,00
	+ 10%			387 200,00

Secteur 8	Frische Super U	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Aménagement voirie	1 612,00	100,00	161 200,00
	TOTAL			161 200,00
	+ 10%			177 320,00

Secteur 9	Pont à SNCF	SURFACES	RATIO	MARCHE
		m ²	€ / m ² HT	euro HT
	Pont SNCF et abords	142,00	80,00	11 360,00
	TOTAL			11 360,00
	+ 10%			12 496,00

1. Inventer les figures adaptées aux nouveaux usages
2. Concorder avec intelligence
3. Construire une stratégie ensemble (surtout quand les finances sont limitées)
- 4. S'appuyer sur une vraie maîtrise d'œuvre : l'importance de la relation architecte - élu**
5. Aménager simplement mais avec soin

S'appuyer sur une vraie maîtrise d'œuvre : l'importance de la relation architecte - élu



Lavardac (47), diagnostic en marchant avec les élus

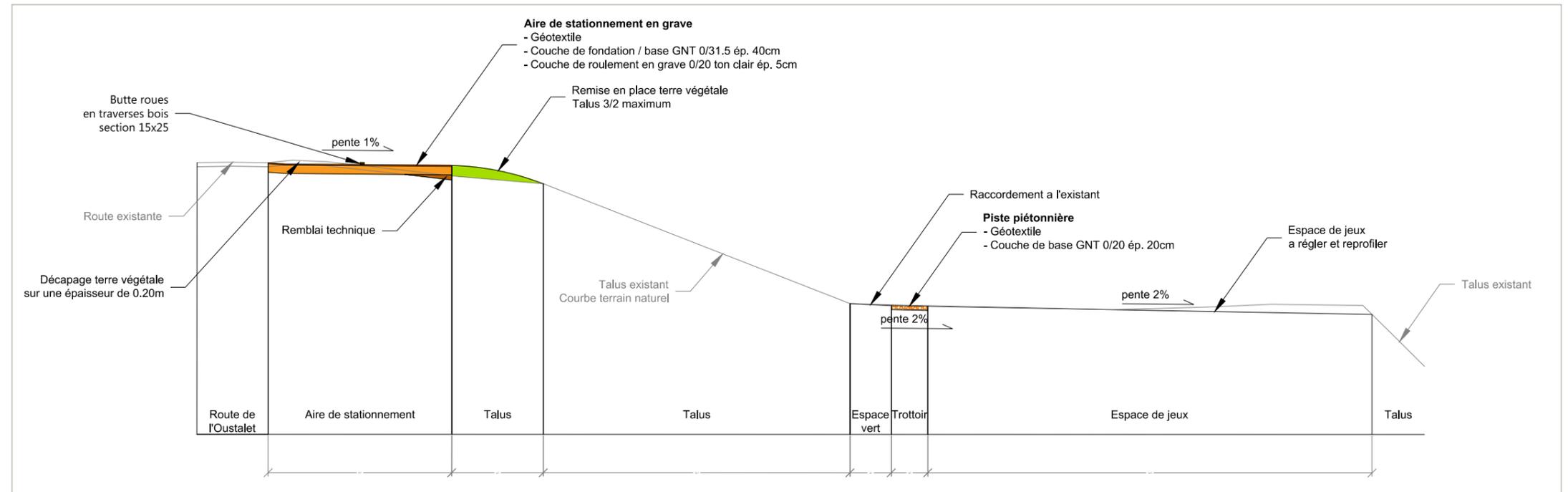
1. Inventer les figures adaptées aux nouveaux usages
2. Concorder avec intelligence
3. Construire une stratégie ensemble (surtout quand les finances sont limitées)
4. S'appuyer sur une vraie maîtrise d'œuvre : l'importance de la relation architecte - élu
- 5. Aménager simplement mais avec soin**

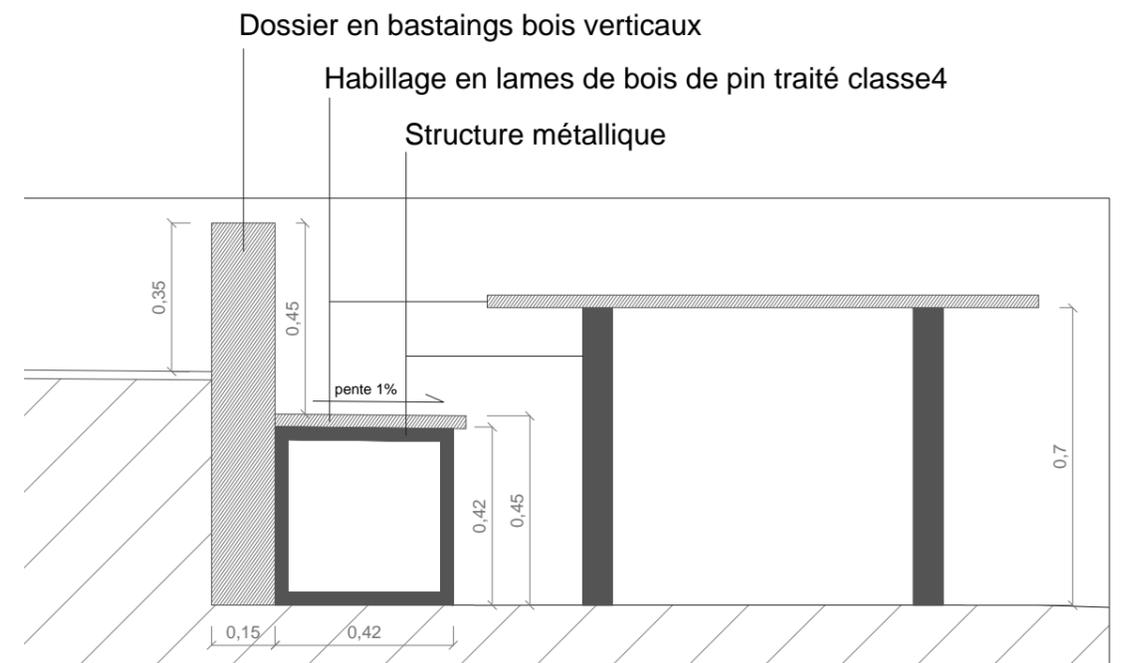
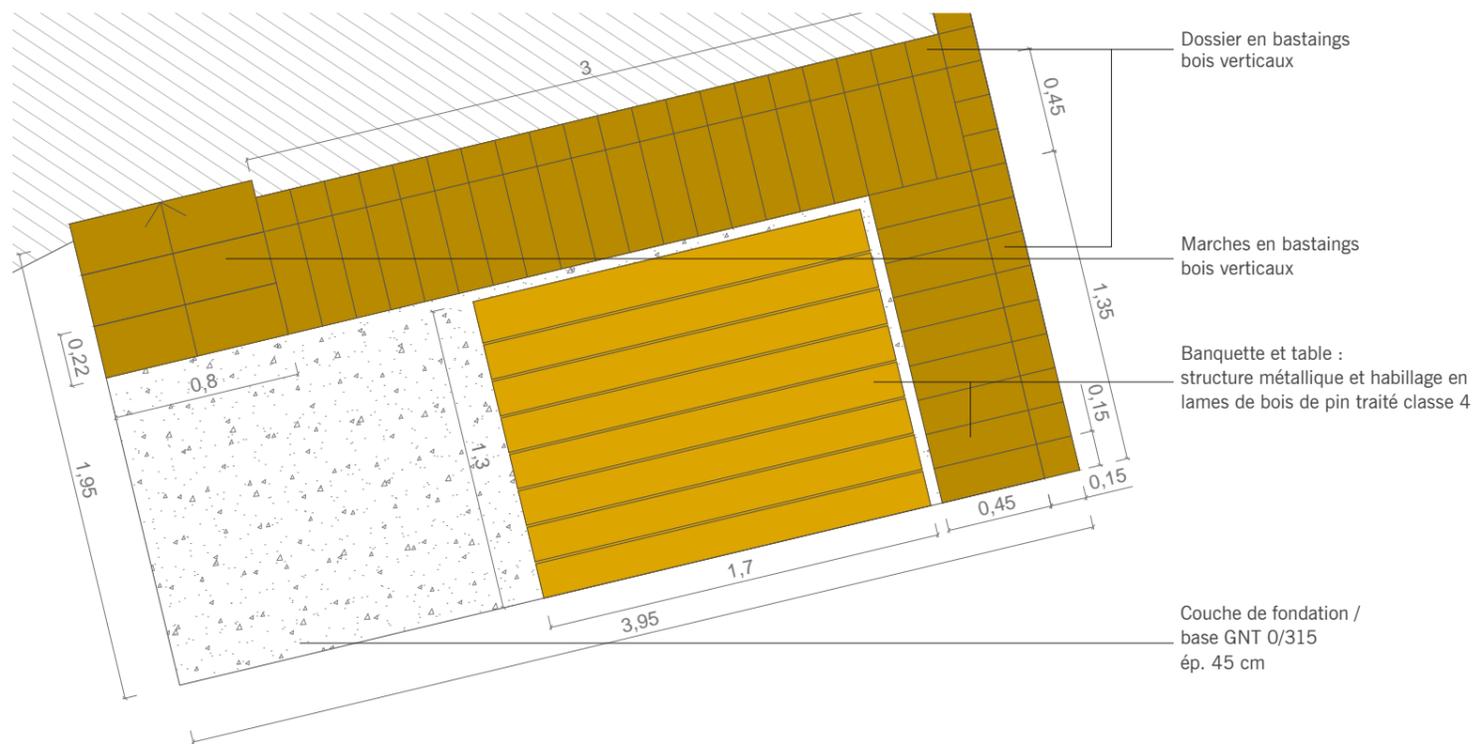
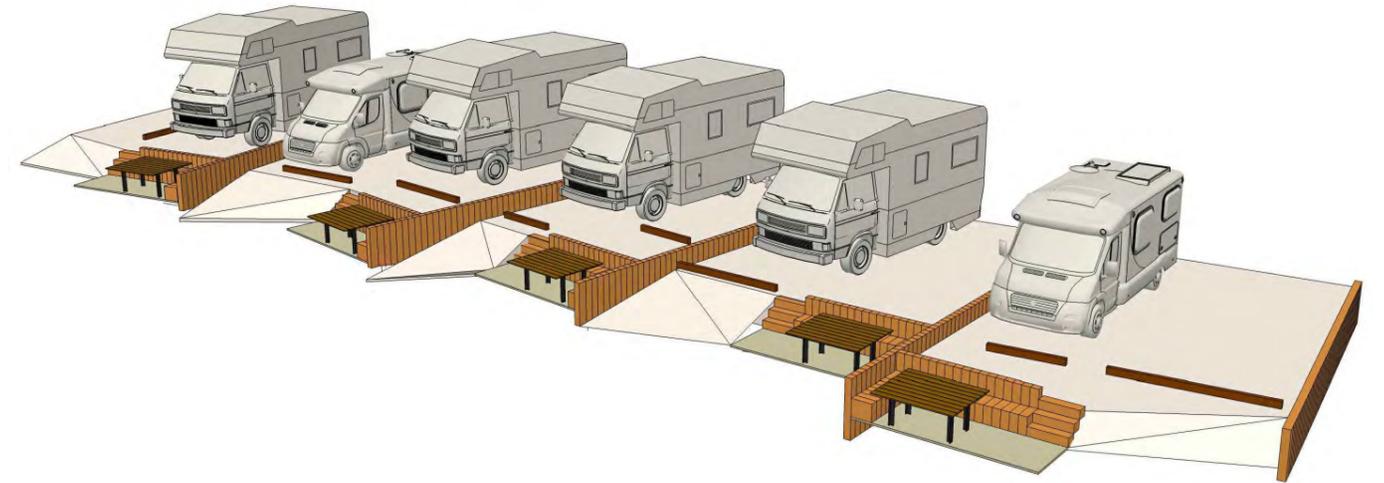
Le terrain de la Grévière
Profiter du bord de la Baïse
et de sa végétation



Légende décaissement :

- Bicouche ton clair
- GNT 0/315
- Grave 0/20
- Terre végétale
- Remblais technique

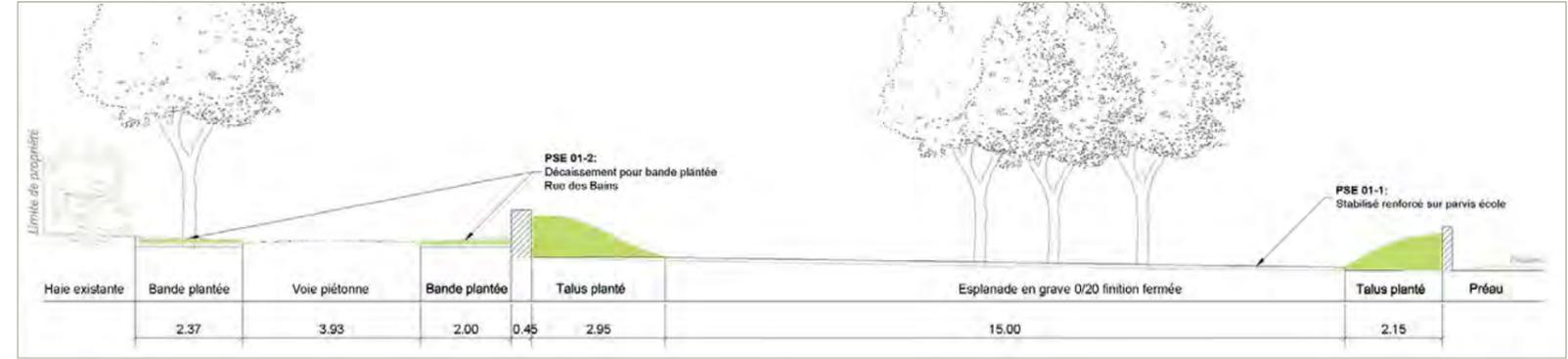
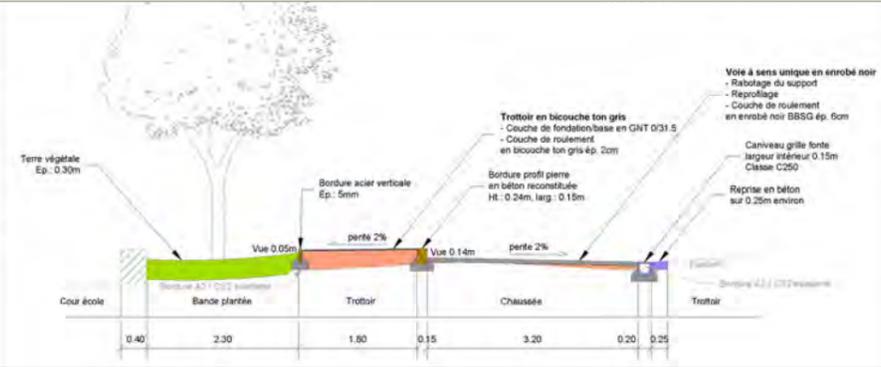






Légende décaissement :

- Bicouche ton gris
- Enrobé noir
- Reprise béton
- Terre végétale
- GNT 0/31.5



Ech 1/300











